

ASSEMBLÉE NATIONALE

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4874)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 20

présenté par

M. Dive, M. Quentin, M. Bourdeaux, Mme Audibert, M. Door, Mme Bouchet Bellecourt,
Mme Trastour-Isnart, M. Emmanuel Maquet, M. Kamardine, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras,
M. Minot, Mme Corneloup, M. Vatin, Mme Bonnivard, Mme Meunier, Mme Petex-Levet,
M. Viry, Mme Serre et Mme Boëlle

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.